



Stationnement dans ma rue

Par **GACH Enzo**, le **05/01/2017** à **15:43**

Bonjour à tous,

J'ai une question concernant mon droit de stationnement dans ma rue : je suis en colocation avec un copain et je viens d'avoir ma voiture. Lui a déjà sa voiture depuis longtemps et a donc demander le droit de se garer dans la rue avant moi, il est donc en règle. Cependant je suis aller voir à la mairie de ma ville pour moi aussi, obtenir un droit de stationnement et l'on m'a répondu que l'on ne pouvait avoir qu'une seule voiture enregistré par appartement. Et que si je voulais me garer dans ma rue, il fallait que je descende de mon appartement pour payer au parcmètre toutes les 2 heures. Ce qui est entre nous impossible.

Que dois-je faire ? Y'a t-il un solution à mon problème ?

On m'a aussi parler que mon colocataire pouvait acheter comme "un droit de stationnement" pour ses amis ce qui me conviendrait mais je n'ai pas plus d'informations là-dessus.

Merci de votre réponse, bonne journée